



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTIONS

**Bureau 407
INSPECTIONS**

Nice, le 6 Septembre 2022

Affaire suivie par :
Brigitte CARRERE
Olivier HALBOUT
Coordinateurs des langues
Tél : 04.93.53.71.50
Mél : brigitte.carrere@ac-nice.fr
Olivier.halbout@ac-nice.fr

Les inspectrices et inspecteurs
de langues vivantes étrangères

à

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

Mesdames et messieurs les professeurs
S/C du Chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux **nouveaux personnels au sein de notre académie.**

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis, malgré le contexte encore préoccupant, le maintien d'une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite des élèves qui vous étaient confiés.

Lors de l'année scolaire précédente et grâce à votre professionnalisme que nous tenons à saluer, les élèves ont été bien préparés aux épreuves terminales des différents examens qui se sont très bien déroulées.

La lutte contre les inégalités et l'éducabilité, l'inclusion de tous les élèves concerne tous les niveaux de l'Ecole, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap, des inégalités entre filles et garçons ou de l'inclusion des élèves allophones et issus des familles itinérantes et des actions de persévérance pour les élèves décrocheurs ou décrochés. L'attention que vous portez à ces problématiques doit rester une priorité aussi bien dans la classe qu'en dehors.

Actuellement, la diffusion très importante d'opinions et de croyances via Internet et particulièrement via les réseaux sociaux peut mettre à mal les valeurs de notre République ; par conséquent, l'acquisition d'un esprit critique par les élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel du 30 juin 2022, détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

L'évaluation

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages.

L'évaluation nationale en mathématiques et en français, partagée au sein des équipes pédagogiques, constitue un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont

vous avez la charge.

Au collège, elle se déroule entre le 12 et le 30 septembre 2022 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement entre le 12 et le 30 septembre 2022 qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Lien : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à faire évoluer, si besoin est, collectivement le projet d'évaluation du contrôle continu. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour continuer à vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et l'évaluation des apprentissages, déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable de mettre en œuvre Devoirs faits au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves, qu'il convient de construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours de l'élève, sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

La continuité pédagogique

Pour appuyer vos pratiques, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national. <https://eduscol.education.fr/95/continue-pedagogique>

La formation

La rentrée 2023, c'est aussi le déploiement de l'Ecole Académique de la Formation Continue, laquelle a pour mission de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune. La consultation du programme académique de formation passe exclusivement par l'espace dédié EAFC du site académique. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>

Vous pouvez vous abonner aux formations qui vous intéressent, et lors de la mise en œuvre d'une session vous serez sollicité(e) pour confirmer votre pré-inscription en connaissant le lieu et la date de la formation. Après aval de votre chef d'établissement, vous recevrez un ordre de mission pour la formation. Nous vous recommandons de consulter ce programme, si ce n'est déjà fait et de vous abonner à ce qui vous convient, de manière à envisager les premières sessions dans les délais les plus adaptés. Nous partageons l'importance que vous accordez à votre développement professionnel, c'est pourquoi nous avons travaillé à répondre aux besoins exprimés et à enrichir et renouveler considérablement l'offre de formation.

Nous restons à votre écoute et vous assurons de tout notre soutien pour vous accompagner et encourager toutes les initiatives au service de la réussite de tous les élèves.

Partie commune inter-langues

Grâce à votre engagement indéfectible tout au long d'une année scolaire encore complexe, les élèves ont continué à développer leurs compétences dans les différentes activités langagières et à découvrir de nouveaux horizons culturels.

La session 2022 du baccalauréat s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à votre forte mobilisation et à votre adaptabilité aux nouvelles situations d'évaluation (contrôle continu, épreuves terminales, candidats individuels). Dans le cadre de l'instauration d'une part de contrôle continu au cycle

terminal, nous avons amorcé avec vous une réflexion sur l'évaluation. Ce travail sera poursuivi au lycée et entamé au collège dans une perspective de continuité. L'évaluation représente un levier au service des apprentissages et de l'engagement des élèves. Nous serons à vos côtés pour avancer sur cette thématique.

Les inspecteurs reviendront vers vous au cours du premier trimestre, ce sera l'occasion d'aborder différentes pistes pédagogiques, notamment autour du test Ev@lang en 3^{ème}.

Nous sommes heureux de vous informer de l'ouverture d'une section internationale anglophone au collège La Marquisanne à Toulon en éducation prioritaire cette année. L'implantation de cette section internationale poursuit ainsi la démarche déjà engagée en matière d'enrichissement de l'offre pédagogique dans les établissements les moins favorisés, démontrant ainsi que les langues vivantes représentent un réel levier pour l'ambition scolaire, la réussite et l'épanouissement des élèves.

Si vous avez la chance de bénéficier d'un assistant ou d'une assistante de langue vivante dans votre établissement, il est essentiel de lui réserver un accueil chaleureux en l'accompagnant dans ses premiers pas, tant dans son travail avec vos élèves que dans son installation dans notre académie (le site de [France Éducation Internationale](#) vous sera pour cela très utile). N'hésitez pas à vous appuyer sur ses compétences pour mener à bien toutes les actions et les projets qui feront rayonner les langues au sein de votre établissement, en particulier lors de temps forts tels que la semaine des langues au printemps 2023.

La semaine des langues en avril 2022 a été l'occasion d'organiser la deuxième édition académique du concours inter-langues « Histoires communes » autour de l'écriture collaborative et a permis de mettre en lumière de remarquables projets qui mobilisent les langues vivantes dans notre académie en conjuguant plaisir et apprentissage.

Nous vous rappelons que la journée européenne des langues se tiendra le 26 septembre 2022, à cet effet un [kit journée européenne des langues](#) a été élaboré par le groupe numérique inter-langues que nous remercions (<https://view.genial.ly/62c3543ba4899a001110a2ec>).

D'une façon générale, nous vous encourageons à continuer à développer cette dynamique dans le cadre de projets tout au long de l'année, éventuellement en inter-cycles et en inter-degrés, dans vos établissements et dans les réseaux. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous appuyer sur le travail du groupe numérique inter-langues (compte Twitter <https://twitter.com/azurgnd>).

La levée des contraintes sanitaires permet de développer à nouveau des actions de mobilité internationale physique pour les élèves ou les professeurs ainsi que des projets de partenariat. Pour votre accompagnement dans ces projets internationaux, nous vous invitons à contacter le service de la DRAREIC (<https://www.ac-nice.fr/direction-regionale-academique-des-relations-europeennes-internationales-et-de-la-cooperation-121889>).

Les lycéens des voies générale et technologique pourront désormais valoriser leurs mobilités européennes ou internationale dans le cadre de leur scolarité et du baccalauréat ([BO n°31 du 25 août 2022](#))

Le programme académique de formation continue permet désormais à tout enseignant de s'engager dans une démarche de développement professionnel individualisé sur 3 ans. En inter-langues, nous reconduisons les modules proposés l'an dernier (écriture en LVE, lecture suivie, le débat et les compétences orales, sciences cognitives, ludification des apprentissages), auxquels s'ajoutent trois nouveaux modules :

- INTEGRER UN PROJET INTERNATIONAL DANS LA PEDAGOGIE EN LVE
- TRAVAILLER AVEC UN ASSISTANT ETRANGER
- LA DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Lors de votre inscription aux différentes formations sur le site de l'École Académique de Formation Continue (<https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>), il conviendra de veiller à construire votre parcours personnalisé sur les trois années à venir, les modules « ANNEE 1 » ou « ANNEE 2022-2023 » étant ceux qui seront proposés cette année ; en anglais, cette

mention n'apparaît pas, tous les modules étant ouverts cette année.

Afin de suivre l'actualité des langues vivantes dans l'académie, nous vous recommandons de consulter régulièrement les sites des différentes langues ([allemand](#), [anglais](#), [espagnol](#), [italien](#)) dont les informations essentielles sont relayées sur les différents comptes Twitter ([allemand](#), [anglais](#), [espagnol](#), [italien](#)) et sur le compte inter-langues (<https://twitter.com/azurgnd>)

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement les professeures et professeurs chargés de mission, les tutrices et tuteurs, les formatrices et formateurs, les référentes et référents numériques et IAN, ainsi que l'ensemble des enseignantes et enseignants de langue vivante pour leur engagement et leur implication sans faille au service de l'apprentissage des langues vivantes et de la réussite et l'épanouissement des élèves.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs et aux professeurs stagiaires qui rejoignent notre belle académie de Nice.

Excellente année scolaire à toutes et tous !

Les inspectrices et inspecteurs de langues vivantes étrangères,

Brigitte Carrère, IA-IPR d'anglais, coordination des LVE

Bénédicte Guréglian, IA-IPR d'anglais

Olivier Halbout, IA-IPR d'italien, coordination des LVE

Laurent Hélius, IA-IPR d'anglais

Patrick L'Hospital, IEN ET EG lettres-anglais

Ulf Sahlmann, IA-IPR d'allemand

Michèle-Ruth Wendling, IA-IPR d'espagnol

IA-IPR autres LVE :

Rachida Dumas, IA-IPR arabe, rachida.dumas@ac-aix-marseille.fr

Shai Ing Ho, IA-IPR chinois, shai-ing.ho@ac-lyon.fr

Manuel Vieira, IA-IPR portugais, manuel.vieira1@ac-creteil.fr

Christina Aguibetov, IA-IPR russe, christina.aguibetov@ac-versailles.fr